ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

allergies

Question écrite n° 119716

Texte de la question

Mme Martine Aurillac attire l'attention de M. le secrétaire d'État auprès de la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement, chargé du logement, sur la question des allergies respiratoires qui touche environ 15 % de la population. La pollution, en se mêlant aux pollens, en facilite la pénétration des voies respiratoires. Ainsi, dans les zones urbaines, le nombre de personnes souffrant d'allergies respiratoires n'a pas cessé d'augmenter. Or les politiques publiques locales, favorisant depuis plus ou moins longtemps une plus grande végétalisation des villes, ne tiennent pas ou peu compte des types de plantes ou d'arbres choisis pour agrémenter les espaces publics. Ainsi, le bouleau, le platane, le chêne notamment, pourtant à forts potentiels allergènes, sont omniprésents dans les grandes villes, à commencer par Paris. Elle lui demande les actions qu'elle entend prendre à destination des collectivités territoriales afin que celles-ci s'engagent dans une démarche rationnelle de santé publique en tenant davantage compte des potentiels allergènes des essences utilisées pour l'aménagement des espaces dont elles ont la gestion.

Texte de la réponse

L'impact des facteurs environnementaux sur le développement de l'allergie, fréquemment en cause dans la maladie asthmatique, dépend de la fenêtre d'exposition aux allergènes, de l'intrication possible des différents éléments (tabagisme passif, type d'allergènes, facteurs nutritionnels, pollution...) et du terrain génétique. À l'heure actuelle, les données relatives à la prévalence dans notre pays des allergies prises de manière globale manquent. Le ministère chargé de la santé a soutenu les campagnes d'information du grand public et des professionnels sur le souffle (campagnes Capital souffle 2005, 2006, 2007, 2008 et campagne Destinations souffle et, depuis 2007, la Journée mondiale de l'asthme organisée à l'initiative des professionnels et des associations de patients Asthme et allergies). Le plan pour l'amélioration de la qualité de vie des patients atteints de maladies chroniques (2007-2011) vise à développer l'éducation thérapeutique des patients (ETP) atteints de maladies respiratoires, comme l'asthme ou la broncho-pneumopathie chronique obstructive (BPCO). Parmi les premiers programmes autorisés par les agences régionales de santé depuis la parution des textes relatifs à l'ETP, 216 programmes sont consacrés aux maladies respiratoires (asthme et BPCO notamment). Face à l'enjeu de santé publique que représentent les allergies, le ministère chargé de la santé a inscrit la prévention des allergies comme objectif du plan national santé environnement 2 (PNSE 2). Des travaux ont été réalisés ou sont en cours, concernant les allergènes présents tant dans l'air intérieur que dans l'air extérieur (pollens, moisissures, ambroisie...). Par ailleurs, les actions de santé publique ayant pour objectif de diminuer l'incidence du tabagisme passif et actif, notamment pendant la grossesse et chez le jeune enfant, ont fait leurs preuves dans la population générale et seront poursuivies. En ce qui concerne le souhait exprimé par le Comité français d'observation des allergies (CFOA) de voir reconnues les allergies comme « grande cause nationale 2012 », il appartient au Premier ministre de définir le thème qu'il souhaite promouvoir à ce titre pour 2012. Pour sa part, le ministère chargé de la santé examine actuellement la possibilité de dédier une journée nationale au thème des allergies.

Version web : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/13/questions/QANR5L13QE119716

Données clés

Auteur : Mme Martine Aurillac
Circonscription : Paris (3e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 119716
Rubrique : Santé
Ministère interrogé : Logement
Ministère attributaire : Travail, emploi et santé

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 11 octobre 2011, page 10739
Réponse publiée le : 13 décembre 2011, page 13140